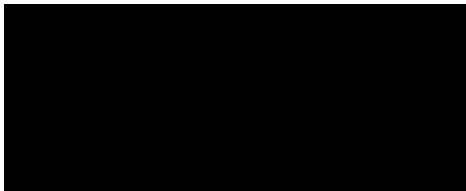


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 19 mai 2026



N/Ref. : 2026-002-024-ML

Objet : Demande d'accès à des documents



Pour faire suite à votre correspondance reçue à nos bureaux le 4 mai 2026 et en vertu de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions :

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je souhaiterais recevoir les informations suivantes :

L'organigramme de La Direction des Programmes en Santé Mentale et Dépendance et le courriel de chacun si possible.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue acquiesce à votre demande. Vous trouverez en pièce jointe l'organigramme de la Direction des programmes santé mentale et dépendance, itinérance et services sociaux généraux (DPSMSSSG) du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Ci-après vous trouverez les adresses courriel du personnel d'encadrement de la DPSMSSSG du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue :



Andréane Arpin : Andreane_Arpin@ssss.gouv.qc.ca;
Diane Perreault : diane_perreault1@ssss.gouv.qc.ca;
Guylaine Pomerleau : guylaine_pomerleau@ssss.gouv.qc.ca;
Karollann Leclerc : karollann_leclerc@ssss.gouv.qc.ca;
Keven Boisvert : keven.boisvert.ciassat@ssss.gouv.qc.ca;
Marie-Pier Baril : marie-pier_baril@ssss.gouv.qc.ca;
Marie-Pierre Laliberté- Fleury : marielal@ssss.gouv.qc.ca;
Martin Trottier : martin_trottier@ssss.gouv.qc.ca;
Mélanie Flageole : melafag@ssss.gouv.qc.ca;
Nadia Villeneuve : nadia_villeneuve1@ssss.gouv.qc.ca;

Sarah De Carufel : sarah_de_carufel@ssss.gouv.qc.ca;
Stéphanie Chartier : stepchar@ssss.gouv.qc.ca.

Les coordonnées avec numéro de téléphone, courriel et le nom d'une personne pour toutes les Ressources à assistance continue (RAC) de votre région administrative.

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue vous réfère à sa réponse dans le dossier 2025-002-128-ML disponible en ligne [Demande d'accès à des documents 2025-002-128-ML](#) et précise que l'adresse courriel est la suivante dominique_dore@ssss.gouv.qc.ca.

L'organigramme de la Direction de l'approvisionnement et de la logistique avec le courriel de chacun.

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue acquiesce à votre demande. Vous trouverez en pièce jointe l'organigramme de la Direction des ressources financières, logistique et approvisionnement (DRFLA) du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Ci-après vous trouverez les adresses courriel du personnel d'encadrement de la DRFLA du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue :

Marie-Pier Roy : mariepier_roy@ssss.gouv.qc.ca
Brigitte Gagnon : brigitte_gagnon2@ssss.gouv.qc.ca
Koboyo Jules Agbenda : koboyo-jules.agbenda.ciassat@ssss.gouv.qc.ca
Imen Daly : imen.daly@ssss.gouv.qc.ca

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et vous prions d'agréer, [REDACTED] nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]
M^e Mathieu Larancette
Conseiller cadre
Volet protection des renseignements personnels
et responsable de l'accès à l'information

ML/cg

p. j. Documents (2)
Annexe
Avis_CAI

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit. Elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les adresses de la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

Québec

Bureau 2.36
525, boulevard René—Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741
Téléphone sans frais : 1 888 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Téléphone : 514 873-4196
Téléphone sans frais : 1 888 528-7741
Télécopieur : 514 844-6170

Courriel : communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006

Mise à jour le 20 septembre 2006



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



LÉGENDE :

ETC ▷ Équivalent temps complet

Poste de président-directeur général,
président-directeur général adjoint
et hors-cadres

Poste
cadre supérieur

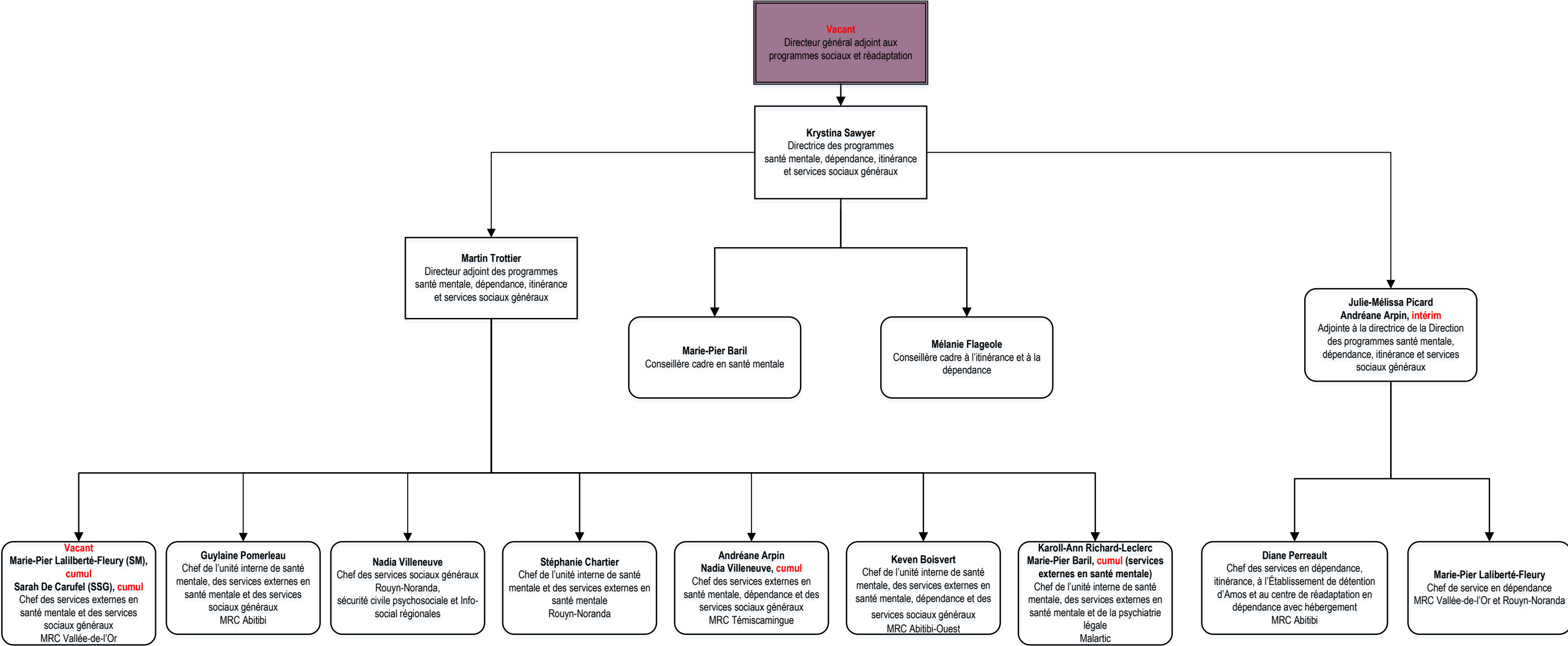
Poste cadre intermédiaire ou
services inclus

—————
Lien hiérarchique

- - - - -
Lien fonctionnel

DIRECTION DES PROGRAMMES SANTÉ MENTALE, DÉPENDANCE, ITINÉRANCE ET SERVICES SOCIAUX GÉNÉRAUX

CRD-H : Centre de réadaptation en dépendance avec hébergement
PQPTM : Programme québécois pour les troubles mentaux
UISM : Unité interne de santé mentale





STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



LÉGENDE :

ETC ▷ Équivalent temps complet

Poste de président-directeur général,
président-directeur général adjoint
et hors-cadres

Poste
cadre supérieur

Poste cadre intermédiaire ou
services inclus

— Lien hiérarchique

- - - - - Lien fonctionnel

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, LOGISTIQUE ET APPROVISIONNEMENT

